

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du responsable du master Ingénierie de Conception du 07 avril 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury d'admission du master 1 et 2 Ingénierie de Conception pour l'année universitaire 2026-2027 du département Mécanique, les enseignants suivants :

- BARBE Fabrice
- COUSIN Jean – *président du jury*
- PAGNACCO Emmanuel

Article 2

Jean COUSIN est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président du jury désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 07/04/2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA